Image not found or type unknown

Demande d'aide juridictionnelle

Par **CIRET_old**, le **07/07/2007** à **01:49**

Bonjour,

J'ai déposé une demande d'aide juridictionnelle pour obtenir un jugement suite à la séparation d'avec le pére de mon fils qui avait été effectuée à l'amiable en 1998. Je suis en litige avec ce dernier en raison de son refus de réévaluer la pension alimentaire qui n'a pas augmenté depuis 2002 alors que mes ressources ont fortement diminué car je suis en longue maladie depuis novembre 2006 et que mes revenus ont baissé de moitié. Selon mes calculs je serais en droit de l'obtenir mais cette diminution de ressources n'est intervenue que depuis février 2007. Peut-on me refuser cette aide du fait qu'elle ne soit pas intervenue dès le 1er janvier 2007 ?

Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés